

3.11 Impôt sur les sociétés

En 2015, 25 % des entreprises ayant une activité en France sont assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS), soit 1,6 million d'entreprises. 97 % de ces entreprises sont indépendantes au sens fiscal et directement **redevables** de l'impôt ; 3 % sont redevables au titre de l'impôt dû par un **groupe fiscal**, la société dite « tête de groupe » s'acquittant alors du paiement de l'IS dû par le groupe. 130 000 entreprises appartiennent à un groupe fiscal. Une grande partie des entreprises ne sont pas astreintes à l'impôt sur les sociétés car leurs bénéficiaires sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Plus d'un redevable de l'IS sur quatre est une microentreprise (effectif inférieur à 10 salariés et chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur à 2 millions d'euros) exerçant une activité commerciale (commerce de gros ou de détail, transport, hébergement et restauration).

Parmi les 6 100 entreprises de taille intermédiaire (ETI) recensées dans la population des redevables, plus de 6 sur 10 exercent leur activité principale dans l'industrie ou le commerce.

Le montant de l'impôt brut sur les bénéficiaires (IS brut) s'élève à 48,8 milliards d'euros au titre de 2015, dont 27,7 % générés par les PME et 31,7 % par les entreprises de plus de 5 000 salariés (GE). Les entreprises de la finance-assurance (6,5 % de l'effectif de redevables) concentrent à elles seules plus du quart de l'IS brut.

L'IS dû par les redevables correspond à l'IS brut net des réductions et crédits d'impôt. Le montant total de ces **créances fiscales** s'élève à 25,4 milliards d'euros en 2015.

Plus d'un redevable à l'IS sur deux déclare une créance. Parmi les bénéficiaires d'au moins une créance, 96 % déclarent du **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE, 16,7 milliards d'euros), 7 % de la réduction d'impôt en faveur du mécénat (créance totale de 0,9 milliard d'euros), environ 2 % du crédit d'impôt en faveur de la recherche (CIR, créance totale de 6,0 milliards d'euros). Le CIR – deuxième créance la plus importante en montant après le CICE – concerne une population relativement restreinte, de l'ordre de 20 000 entreprises, dont une sur trois est une entreprise industrielle.

Avec 9,0 milliards d'euros, les grandes entreprises détiennent environ un tiers du volume total des créances imputables sur l'IS.

La répartition des volumes d'IS brut et de créances d'impôts par taille d'entreprise et secteur d'activité fait apparaître de fortes disparités. Le volume total des crédits d'impôt imputables sur l'IS représentent un peu plus de la moitié du montant de l'IS brut (52 %). Toutefois, cette proportion atteint 97 % pour les activités spécialisées et de soutien aux entreprises mais s'élève seulement à 8 % pour les activités immobilières. ■

Définitions

Le **redevable** de l'impôt sur les sociétés est celui qui s'acquitte de son paiement : ce peut être soit une entreprise indépendante, soit une tête de groupe fiscal.

Un **groupe fiscal** est constitué de plusieurs entreprises détenues à hauteur d'au moins 95 % par une autre entreprise dite « tête de groupe ».

Chaque entreprise redevable de l'impôt sur les sociétés doit verser à l'État un impôt assis sur le bénéfice fiscal du dernier exercice clos, et peut bénéficier de réductions d'impôt ou être titulaire de créances fiscales.

Les **créances fiscales** ont pour but d'alléger la charge fiscale pesant sur le résultat de l'activité des entreprises. Elles naissent d'un droit acquis au titre de crédits d'impôts. Le titulaire de créances peut soit en demander le remboursement, soit les utiliser afin de réduire le montant de l'impôt dû. En raison de la mécanique de l'IS, les paiements de l'IS sont répartis sur plusieurs années budgétaires, en général N et N+1.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) : voir *annexe Glossaire*.

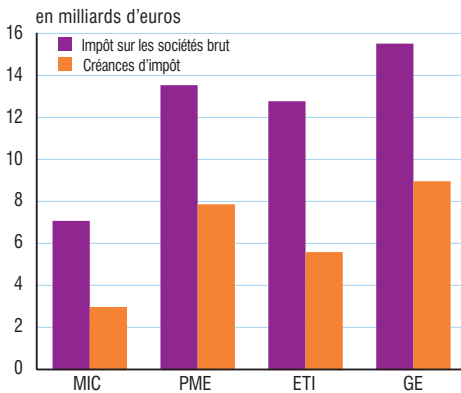
Impôt sur les sociétés 3.11

1. Impôt sur les sociétés (IS) brut et créances d'impôts par catégorie d'entreprise en 2015

	Microentreprises (MIC)	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)	Ensemble
Nombre de redevables	1 420 100	175 100	6 100	300	1 601 600
IS brut (en millions d'euros)	7 079,2	13 514,5	12 751,7	15 483,6	48 829,0
Nombre de bénéficiaires de crédits d'impôts	653 900	161 400	5 400	300	821 000
Part de redevables titulaires d'une créance au titre de 2015 (en %)	46	92	89	100	51
Créances d'impôts (en millions d'euros)	2 996,9	7 863,9	5 596,8	8 958,0	25 415,7
dont CICE	2 389,7	5 687,6	3 633,7	4 990,3	16 701,4

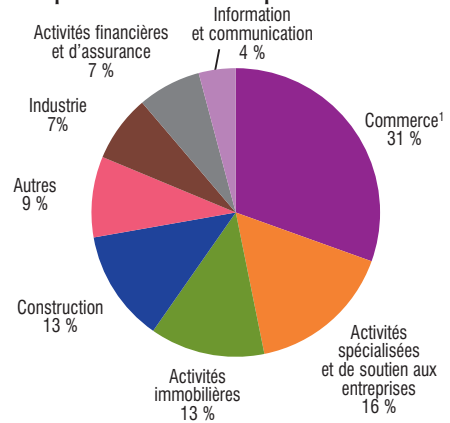
Champ : France.
Source : DGFIP.

2. Impôt sur les sociétés brut et créances d'impôts selon la catégorie d'entreprises pour 2015



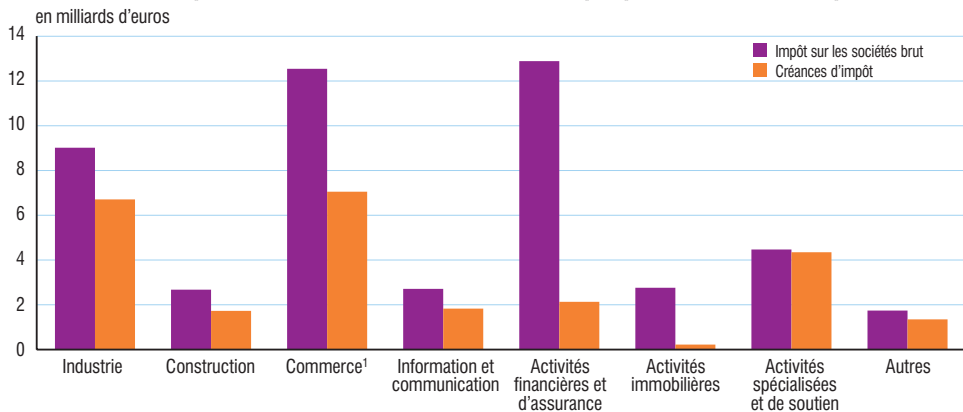
Champ : France.
Source : DGFIP.

3. Répartition des entreprises redevables de l'IS par secteur d'activité pour 2015



1. Commerce de détail, commerce de gros, transport, hébergement et restauration.
Champ : France.
Source : DGFIP.

4. Montants de l'impôt sur les sociétés et des créances d'impôt par secteur d'activité pour 2015



1. Commerce de détail, commerce de gros, transports, hébergement et restauration.
Champ : France.
Source : DGFIP.